

1 Intitulé du module **Formation pratique 1 - Plein temps** 2025-2026

Code T.TS.SO359.FP1PT.25	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre	
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☐ semestre d'automne	
			☒ Autres	

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
27 crédits ECTS	☒ français

- la partie formation **"terrain"** équivaut à **24 ECTS**
- la partie **"intégration"** liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**
- **un processus de supervision pédagogique est requis**

Volée PT2025

Semestres 1 à 3

Sem. 1 : Automne 2025 (préparation à la formation pratique 1)

Sem. 2 : Printemps 2026 (préparation à la formation pratique 1)

Sem. 3 : Automne 2026 (période de formation pratique 1)

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☐ Pas de prérequis
- ☒ Autre

Autres prérequis

- Participer à toutes les séances de préparation de la période de formation pratique aux semestres 1 et 2.
- Trouver une place de formation pratique en respectant les règles de recherche figurant dans le document « règles relatives à la recherche de place de formation pratique » dans le délai imparti
- Se présenter à la permanence obligatoire.
- Avoir trouvé un-e superviseur-e avant le début de la période de formation pratique.

L'ensemble des échéances sont communiquées en début de recherche de place de FP1 et mises à disposition des étudiant-es sur la plateforme Moodle FP. Elles font référence pour l'ensemble du processus de recherche de place et de la formation pratique.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 sera refusé et l'étudiant-e devra recommencer l'ensemble du processus dès le semestre d'automne 2026. Il ou elle réalisera sa période de formation pratique au semestre d'automne 2027.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les 8 compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite (DCPT2).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

- social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
 8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

À l'issue de la formation pratique 1, les étudiant·es seront en mesure d'atteindre les niveaux de compétence de la partie « terrain » et de la partie « intégration » suivants :

Niveau de compétence visé pour la partie "terrain" (selon annexe 1 aux dispositions d'application sur la formation pratique relatives au PEC20 BATS) :

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct·es; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation ; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

Niveau de compétence visé pour la partie "intégration":

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité. (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il·elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles. (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS et/ou de l'institution (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel. (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Yves Clot (2008) (domaines cognitif et affectif).

5 Contenu et formes d'enseignement *

La formation pratique se compose de trois éléments distincts permettant le développement des compétences susmentionnées : une partie « terrain », une partie « intégration » et une supervision pédagogique.

Contenu pour la partie "terrain" :

"La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant·es qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

intégrative" (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend les éléments suivants :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive ;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2) ;
- Intégration ;
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF) ;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit ;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant·e, PF, responsable de suivi de formation (RFP) ;

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

- Suivi par un·e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un·e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel·les de terrain.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain":

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" :

Travail en atelier. Les étudiant·es présenteront et analyseront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

L'étudiant·e réalise en parallèle un processus de **supervision pédagogique** individuelle ou en groupe afin d'accompagner et élaborer le processus de formation pratique.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note attribuée pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise, (l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social) et que l'étudiant·e ait réalisé un processus de supervision pédagogique.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

- Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
- **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2^{ème} partie** (au plus tard **6 semaines** à partir du 1^{er} jour de formation pratique).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la RFP de la HETSL. Si le ou la RFP demande des compléments au rapport, ces derniers doivent être rendus au plus tard le dernier jour du semestre (cas de parcours particuliers validés par le vice-décanat cursus exceptés). Ces compléments font l'objet d'une évaluation par le ou la RFP et peuvent ne pas être acceptés.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du·de la PF et du·de la RFP).

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain":

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence obligatoire et participation active.
3. Travail de validation écrit individuel à remettre à une **date communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

Une absence de l'étudiant·e pour la partie « intégration » fera l'objet d'un travail de compensation. Des absences répétées et/ou la non-réalisation des travaux demandés peuvent conduire à la non-acquisition de la partie « intégration » (cf. « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social »)

Exigences de validation relatives à la supervision pédagogique

L'étudiant·e doit avoir accompli un processus de 10 heures de supervision pédagogique et remis l'attestation qui certifie sa réalisation.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ainsi que la supervision pédagogique seront également interrompues et non validées.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F au module de Formation pratique 1, répétition du module l'année académique suivante y compris les prérequis, la partie « intégration » et la supervision pédagogique.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Bases réglementaires :

- Les **Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social** fixent les conditions d'application des contenus et des formes d'évaluations de la formation pratique (https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiant-ts/modules/FP/Divers/Disposition_application_PEC_2020_v31.05.2023.pdf).
- Le **Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social**, <https://www.hes-so.ch/domaines-et-hautes-ecoles/travail-social/supervision-pedagogique-bats> fixent les conditions de la supervision.

Utilisation de l'IA :

Les modalités d'utilisation autorisée de l'intelligence artificielle générative (IA) seront communiquées ultérieurement.

9 Bibliographie

- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.
- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116, 33-46.
- Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : Compétences visibles invisibles* Éditions HETSL
- HES-SO (2020). *Plan d'études cadre 2020. Bachelor of Arts HES-SO en Travail social*. HES-SO. <https://www.hes-so.ch/recherche-innovation/projets-de-recherche/detail-projet/le-pec-travail-social-accompagnateur-du-changement>
- Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur*. Hachette éducation.

Nom de la ou du responsable de module *

Krafft Matthieu

Descriptif validé le *

12 août 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module Intervention et professionnalité 2026-2027

Code T.TS.SO359.Intv1.26	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre	
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☒ semestre d'automne	
			☐ Autres	

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
3 ECTS	☒ français

Volées :
PT 2025, EE 2025, TP 2024

Semaine 34, mardi 18 août 2026 (matin)
Semaine 36, mercredi 02 septembre 2026 (matin)
Semaine 37, lundi 07 septembre 2026
Semaine 3, jeudi 14 ou vendredi 15 janvier 2027

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

Toutes les compétences peuvent être mobilisées durant ce module, mais il se centre principalement sur deux d'entre elles :

- Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.**
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

Objectifs

Au terme du module, les étudiant·e·s seront capable de/d' :

- découvrir et se situer dans l'environnement large (méso et macro) de l'intervention sociale ;
- identifier et contextualiser des institutions professionnelles, faitières, d'usagers et d'usagers des champs d'intervention sociale du Canton de Vaud, de Romandie et de Suisse ;
- découvrir, se représenter et comprendre de nouvelles formes d'intervention, de nouvelles problématiques professionnelles ou des dispositifs sociaux innovants ;
- questionner les pratiques professionnelles lors des conférences, débats et ateliers proposés, et les mettre en relation avec son propre parcours de formation et de professionnalisation ;
- poursuivre la documentation de son portfolio et présenter le bilan intermédiaire de celui-ci dans son groupe de référence.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Contenu et formes d'enseignement *

Lundi 7 septembre 2026 (pour tou·tes les étudiant·es **sauf celles et ceux qui réalisent leur FP en mobilité internationale**) :

Journée d'étude sur la thématique de l'insertion socio-professionnelle.

Cette journée d'étude sera organisée conjointement avec le réseau MaTISS « Marché du travail, insertion et sécurité sociale » à destination des étudiant·es. La matinée sera consacrée à l'introduction du module Intv1 et à des conférences sur la thématique de l'insertion socio-professionnelle.

L'après-midi sera consacrée à des ateliers animés par des professionnel·les œuvrant dans ce champ thématique.

Jeudi 14 ou vendredi 15 janvier 2027

Présentation individuelle du bilan intermédiaire dans les groupes de référence.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La participation au module Intv1 sera validée au moyen de deux modalités cumulées :

- 1) A travers l'inscription et la participation obligatoire aux conférences et ateliers du **lundi 07 septembre 2026 (semaine 37)** ; La participation aux deux ateliers est validée par la signature des listes de présence.
- 2) Bilan intermédiaire du portfolio à présenter dans les groupes de référence le **jeudi 14 janvier ou le vendredi 15 janvier 2027 (semaine 3)**.
 - a) *En cas de non-participation ou de participation partielle à la journée d'étude, une présentation orale de 20 minutes devra être réalisée sur la base des documents disponibles sur Moodle, le **mardi 26 janvier 2027 (semaine 5)** ;*
 - b) *En cas de non-présentation du bilan intermédiaire du portfolio, représenter ledit bilan sous forme orale d'entente avec sa ou son référent·e. La présentation orale devra être effectuée **au plus tard le mardi 5 février 2027 (semaine 6)**. La date exacte devra être définie lors de la prise de contact avec sa ou son référent·e portfolio.*

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les modalités de répétition sont les suivantes :

- a) En cas de non-participation ou de participation partielle à la journée d'étude et de non présentation orale en janvier 2027, une présentation orale de 20 minutes devra être réalisée sur la base des documents disponibles sur Moodle, le **lundi 7 juin 2027 (semaine 23)** ;
- b) En cas de non-présentation du bilan intermédiaire du portfolio, représenter ledit bilan sous forme orale d'entente avec sa ou son référent·e. La présentation orale devra être effectuée **au plus tard le lundi 7 juin 2027 (semaine 23)**. La date exacte devra être définie lors de la prise de contact avec sa ou son référent·e portfolio.

7 Modalités de remédiation *

- ☒ remédiation possible
☐ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Un double échec à ce module n'entraîne pas une exclusion de la filière. Celui-ci devra être répété dans le cadre du délai maximal d'études. Toute utilisation de l'intelligence artificielle générative, pour des raisons d'honnêteté intellectuelle, devra être mentionnée.

9 Bibliographie

Une bibliographie et une sitographie en lien avec les conférences et ateliers seront mises à disposition sur Moodle avant la semaine 37/2026.

Nom de la ou du responsable de module *

DESCLOUX Romain

Descriptif validé le :

2 septembre 2026

Descriptif validé par :

CSUPOR Isabelle